

# L'Ain, territoire savoureux !

- 
- 
- |
- 

Le patrimoine gastronomique de l'Ain s'affiche sous le label "Saveurs de l'Ain".

L'Ain dispose d'un patrimoine culinaire unique en France, tant par la qualité de ses produits du terroir et plats emblématiques que par le savoir-faire de ses chefs cuisiniers ou de ses artisans, ou encore la renommée de ses événements. Forts de ce constat, le Département et les Chambres consulaires de l'Ain ont confié à Aintourisme le pilotage d'une démarche collective à long terme, visant à valoriser et développer cette richesse au bénéfice direct des acteurs de la filière.

Plus d'informations sur la plaquette "[Rejoignez la marque Saveurs de l'Ain](#)".

## Qui est concerné ?

- Producteurs agricoles
- Entreprises artisanales
- Métiers de bouche
- Restaurateurs
- Organisateurs d'évènements
- Commerçants alimentaires

[Téléchargez le bulletin d'adhésion](#) (adhésion gratuite pour les professionnels)

**L'objectif** : valoriser le patrimoine culinaire et développer l'activité en incitant les habitants de l'Ain et les touristes à consommer davantage dans les établissements du département les produits du terroir.

**Comment ?** Des actions de communication et d'animation sont organisées tout au long de l'année.

Retrouvez [la liste des produits référencés Saveurs de l'Ain validés pour 2018](#)

Plus de questions ? [La CCI de l'Ain reste en contact.](#)

La CCI de l'Ain est en veille régulière sur [les spécificités liées aux cafés-hôtels-restaurants](#), consultez la page dédiée.

[Retour aux actualités](#)

**URL source:** <https://www.ain.cci.fr/actualites/lain-territoire-savoureux>